


Confédération Culturelle Bretonne KENDALC'H Fédération Ile-de-France


Siège social : COOP BREIZH-Paris - 10 RUE du Maine. 75014. PARIS
01.39.65.50.28 / 06.71.91.40.96 - <http://kendalch-idf.gwalarn.org/> - kendalch-idf@gwalarn.org
Ass loi 1901 Préfecture de Paris - 57/000189 - 00037312

STAGES de DANSES du **REPertoire COMMUN 2010**

	8 Novembre 2009	6 Décembre 2009
	Intervenants	
Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Aéroplane d'Acigné • Dañs Round du pays Pagan • Kas abarh mode Carnac • Rond Paludier • Le « Partez quatre chaînez », (nouvelle danse du répertoire commun) sera enseigné sur les deux journées 	
Lieu	FRESNES (94) Gymnase Saint Exupéry, 18, Av. de la république.	
Horaires & restauration	9h 30 à 17h (coupure 1h 30) – Merci de respecter les horaires – – Les stagiaires ne sont pas admis l'après-midi) La restauration est à la charge des stagiaires (nombreux restaurants dans le secteur) ou possibilité de pique-niquer dans la salle (pas de confort, non équipée de tables et chaises).	
Public	Le nombre des stagiaires n'est pas limité pour peu que ceux-ci connaissent les danses basics.	
IMPORTANT	Il est possible éventuellement de ne faire que la 1 ^{ère} journée, mais pas uniquement la seconde , car une partie de cette journée est consacrée à la révision de certaines danses plus difficiles, vues à la première journée.	
Conditions de participation	Pour les membres des associations adhérentes : Etre à jour de sa cotisation annuelle 2009/2010, due depuis l'A.G du 3 octobre dernier. Pour les participants des associations non adhérentes, joindre le chèque de règlement au bulletin d'inscription.	

Merci de faire circuler l'info autour de vous - A diffuser très largement à vos adhérents



	STAGES de DANSES du REPertoire COMMUN 2010 8 Novembre & 6 Décembre 2009 BULLETIN D'INSCRIPTION	
	à retourner par la Poste avant le 22 octobre 2009 à Kendalc'h IdeF – COOP BREIZH - 10 rue du Maine 75014 Paris Cercle de (commune) _____ A jour de sa cotisation 2009-2010	
Merci d'utiliser ce bulletin (aucun autre moyen d'inscription ne sera accepté)		
Dans le cas contraire les stagiaires régleront leur stage, qui pourra être déduit lorsque le groupe se mettra à jour. Nombre de stagiaires : Journée N°1 <input type="text"/> Journé N°2 <input type="text"/> <u>Associations non adhérentes – TARIF DES STAGES – Règlement par chèque à l'ordre de Kendalc'h</u> Autres Fédérations KENDALC'H ___ x 30 € = ___ € Chèque(s) joint(s) Ass. non adhérentes à KENDALC'H ___ x 40 € = ___ € Chèque(s) joint(s) Particuliers hors associations bretonnes ___ x 50 € = ___ € Chèque(s) joint(s)		

